

<http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1765>

Collège Soutine

L'association Prest'Ige de Saint Prest vient en aide à l'Association Sportive du collège Soutine



- L'association sportive - Calendrier AS -
Date de mise en ligne : mercredi 8 mai 2019

Copyright © Le site du collège Soutine - Tous droits réservés

Remerciements sincères pour l'Association Prest'Ige qui fait un don de 1800 euros !

L'association Prest'Ige à Saint Prest, depuis 6 ans se destine à faire des dons aux écoles du secteur afin de les aider.

Ils ont déjà équipé l'école élémentaire en ordinateurs et videos projecteurs interactifs, l'école maternelle en apportant une aide financière pour l'achat d'une structure en bois pour les enfants.

Les besoins de l'AS du collège soutine rentrant dans ces perspectives, l'association Prest'Ige nous fait un don de 1800euros qui va permettre de soulager les finances après les nombreux bons résultats sportifs de nos élèves. Nombreux départementaux 16 au total, 5 régionaux et 6 championnat de France déjà, records battus cette année.

Nous vous remercions pour tout ce que vous faites pour les enfants.

L'association Prest'Ige est une association dynamique qui propose différentes activités chaque année :

Le pound, la zumba africa, piloxing et cette année l'aérobixe/step.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Mme Carré. Vous pouvez aller découvrir leurs activités sur leur site facebook :

<https://www.facebook.com/prest.ige.750>

PREST'IGE

Danse- Gym

Nom : Christine CARRE

Mobile : 06 03 25 61 27

Nous écrire

Présidente : Christine CARRE

3 sente aux ânes - 28300 Saint-Prest

asso.prestige28 chez gmail.com

Aeroboxe / Step chaque mercredi de 20h15 à 21 h 30 à l'école Jacques-Yves Cousteau à Saint Prest

L'Aeroboxe, cette discipline consiste à réaliser des mouvements pieds-poings en associant diverses techniques de boxe, d'arts martiaux et d'aérobic, mais sans aucun contact. L'Aeroboxe se pratique en groupe au rythme de la musique

Prest' Ige, c'est fun, familial et convivial. Venez tester.

[http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-soutine-saint-prest/local/cache-vignettes/L400xH300/logo_prestigad03-1d130.jpg]

Alors si vous voulez faire un geste pour nos élèves ou si vous avez des idées pour récupérer de l'argent, n'hésitez comme Mme Carré et son association à vous faire connaître. Pour informations, le courrier distribué à chaque élève.

Sollicitation de dons pour l'association sportive du collège Soutine de Saint Prest

L'association sportive du collège Soutine est très dynamique par son nombre d'élèves y participant (entre 210 et 220 élèves chaque année) et ses résultats sportifs réguliers au niveau départemental, régional voir national (29 championnats de France en 16 ans). Elle est un maillon fort de la vie au collège et est connue dans le département et la région. L'association sportive participe à de nombreuses manifestations sportives le mercredi après midi nécessitant de nombreux déplacements en bus. Nos élèves se qualifient dans de nombreux sports en handball, basket, volley, futsal, football, cross, athlétisme, run and bike, triathlon, natation, sport partagé (enfant avec handicap). Cependant, nous sommes victime des succès de nos élèves et nous n'allons plus pouvoir honorer l'ensemble des qualifications pour nos élèves ni l'investissement dans le matériel nécessaire pour des raisons budgétaires. Les subventions publiques diminuent fortement.

Nous avons déjà sollicité chaque mairie du secteur par courrier. **A ce jour, seul la mairie de Saint Prest participe au prorata du nombre de licenciés soit 600euros et nous les en remercions.**

Peut être que certains d'entre vous par votre participation au conseil municipal de votre ville ou village peuvent se faire notre relais, nous sommes en attente de rendez-vous et de réponses pour les mairies de Champhol, Jouy, Clévilliers, Gasville-Oisème, Poisvilliers, Berchères, Challet dans lesquelles nous avons déposé un dossier de subvention par courrier et/ou mail. Nous nous sommes déplacés sur le terrain pour les rencontrer.

Nous sollicitons les parents d'élèves qui pourraient nous aider à recevoir des dons afin que l'association sportive garde son dynamisme. En effet, tous les particuliers et entreprises peuvent faire des dons à une association. Ceci leur permet de bénéficier d'un régime fiscal intéressant. La réduction d'impôts porte sur 66% des sommes versées par le donateur, dans la limite de 20% de son revenu imposable et sur 60% pour les entreprises sans dépasser une limite.

L'équipe EPS et sa présidente Mme Marin se tiennent à votre disposition pour les démarches administratives au 0237222828 ou ce.0281055v chez ac-orleans-tours.fr . N'hésitez pas à en parler dans votre entreprise, nous pouvons détaillés notre projet. Nous vous remercions pour votre attention.

Cordialement L'équipe EPS du collège Soutine